

L'ANRT publie le bilan annuel 2023-2024 relatif au droit d'accès à l'information (DAI). L'ANRT a reçu et traité 6 requêtes relevant de questions réglementaires et techniques. Le délai moyen de leur traitement est de 10,5 jours.

[Lire le Bilan.](#)

[Retour](#)

Source URL:

<https://www.anrt.ma/lagence/actualites/droit-dacces-linformation-le-bilan-annuel-2023-2024>